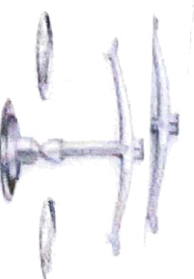




REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE CONCILIATION ET CONTENTIEUSE DU 16 JUIN 2026

Président : ABDYOU MOUSSA DJIBRIL

Greffière : Me SAIDOU LOUBANATOU

Membres : - GERARD DELANNE

- HARISSOU LIMAN BAWADA

N°

RG

DEMANDEUR(S)

DEFENDEUR(S)

RÉSULTATS

CONCILIATION

AFFAIRES

272/26

CHINA PETROLEUM PIPELINE NIGER C.L.TD

ENTREPRISE AMADOU SEINI CISSE(CSE)

SARL

Le tribunal

- Constate l'échec de la tentative de conciliation pour la non comparution des parties ;
- Constate que le dossier n'est pas en état d'être jugé ;
- Renvoie la cause et les parties devant le Juge Illa Moumouni pour la mise en état du dossier ;

1

CONTENTIEUX (AFFAIRES DU JOUR)

175/26

SINOHYDRO CXORPORATION LIMITED

SOCIETE MAIN DIVINE OPERATIONNELLE

Renvoie au 30/06/2026 pour le

défendeur (pour dispositions à prendre par rapport au déport de son conseil).

2

545/25

SOGELMA SAU

LA BANQUE DE L'HABITAT NIGER S.A

Renvoie au 15/07/2026 pour

même motif (transactions)

3



Tribunal de Commerce de Niamey - Greffe



REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



4	70/24	GED SERVICES SARL	CAISSE AUTONOME DE SOLIDARITE D'EPARGNE ET DE FINANCEMENT DITE CASRF MOURNA	Délibéré au 23/06/2026
5	005/26	ENTREPRISE MAI WADA SARL	CENTRE CULTUREL PRINCE SULTANE	Délibéré au 07/07/2026
6	193/26	MONSIEUR IDRISSE SAMSOUDINE	COMPAGNIE RAM	Délibéré au 07/07/2026
7	129/26	BNDA	RTV DOUNIA	Renvoie au 23/06/2026 pour transaction à la demande commune des parties
8	244/26	LA SOCIETE HAMMER NIGER	LA SOCIETE BANGOURA GROUPE SA représentée par ABDOUL KADER IDRISSE SEYNI	Délibéré au 07/07/2026
9	138/26	LA SOCIETE NIMAD SARL	ORABANK COTE D'IVOIRE	Renvoie au 30/06/2026 pour le demandeur

AFFAIRES EN DELIBÉRÉ PROROGES

10	SAWKI VOYAGE	AGENCE ALMANAR	Prorogé au 23/06/2026
----	--------------	----------------	-----------------------





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



11

ABDOU ISSOUFOU

ABDOULAYE SOULEYMANE BADAMASSI

Prorogé au 23/06/2026

12

AYANTS DROITS FEUE ANDREE DEJEAN
ERMAND

MAROU YOUNOUSSA MOHAMED AWAL

Prorogé au 23/06/2026

Arrêté le présent rôle à 12 Dossiers
Fait à Niamey, le Mardi 16 Juin 2026

Le Greffier en Chef

